

214C2456

FR0000064255-OP036-RO17

27 novembre 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

ROCAMAT

(Euronext Paris)

- 1- Le 25 novembre 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société ROCAMAT déposée par Oddo Corporate Finance agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Rocafin III¹ (cf. D&I 214C2437 du 25 novembre 2014).

La note d'information conjointe de l'initiateur et de la société ROCAMAT (visa n° 14-624 en date du 25 novembre 2014) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte **du 28 novembre 2014 au 11 décembre 2014 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le 12 décembre 2014.

Oddo Corporate Finance se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Rocafin III des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2- La cotation des actions ROCAMAT sera reprise le 28 novembre 2014.

¹ Société contrôlée par des fonds communs de placement à risque (FCPR) gérés par la société de gestion LBO France Gestion (elle-même contrôlée par M. Robert Daussun et Pascal Oddo à travers les sociétés François IV et Atlante).